



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E182194

VALABLE JUSQU'AU 27/10/2024

ÉDITÉ LE 24/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 25/11/2016

Forme juridique : SARL

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTES 823958707

Siret : 823 958 707 00015

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 5409254

Assurance Responsabilité Travaux :

ABEILLE IARD & SANTE 79037908

Assurance Responsabilité Civile :

ABEILLE IARD & SANTE 79037908

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2023

Raison sociale : CHARPENTE & CONSTRUCTION BOIS

14 RUE DE LA GARE
44520 ISSE

Téléphone : 06 62 75 58 70

Portable : 06 62 75 58 70

Fax :

Site Internet : /www.charpenteconstructionbois.fr/

E-mail : contact@charpenteconstructionbois.fr

Responsabilité légale :

CONAND ALCIME CLEMENT GÉRANT / CHARRON BRICE GÉRANT

Effectif moyen : 13

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2303	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité supérieure) Mention RGE	28/10/2020
2352	Fourniture et pose de bâtiments à ossature bois (Technicité confirmée) Mention RGE	28/10/2020
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	15/09/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	16/04/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE NANTES
Z.I. DE LA VERTONNE
1 TER, AVENUE DE LA VERTONNE
44120 VERTOU

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.